



EVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS

Public concerné

Chef d'entreprise (artisans, commerçants...), conjoint, salarié,

...

Prérequis

Aucun prérequis

Nombre de participants

- 6 à 8 stagiaires
- À déterminer si formation intra-entreprise

Durée - Horaires

- 2 jours
- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Durée adaptée si formation intra-entreprise

Tarifs

Tarif (journalier) artisan / conjoint avec statut :
210 euros, prise en charge de la formation FAFCEA selon critères d'éligibilité.

Tarif (journalier) autres publics :
210 euros, prise en charge possible de la formation selon statut.
Contactez votre conseiller.

Ce tarif est applicable aux formations suivies en présentiel ou distanciel.

Tarifs préférentiels, pour certaines de nos formations, si financement par le compte personnel de formation :
<https://www.compteformation.gouv.fr>

Tarif intra entreprise :
Sur demande

Renseignement et inscription

Votre contact formation :

Isabelle AUTRET
02 54 44 65 67

Formation-continue.41@cma-cvl.fr

HANDICAP

Référent handicap du centre de

Objectif général

Connaître la réglementation pour être en conformité avec la loi

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les conséquences des risques professionnels non identifiés
- Utiliser les méthodes réglementaires
- Constituer un document unique, l'appliquer et le mettre à jour

Programme

Jour 1 : Définition et enjeux de l'évaluation des risques professionnels : (7 h)

- Les enjeux de l'évaluation des risques professionnels
- Les caractéristiques de l'évaluation des risques professionnels
- Le contenu et la méthodologie
- La mise à jour du D.U
- Les conséquences des risques non identifiés

Jour 2 : Construction du document unique : (7 h)

- Découpage de l'entreprise en unités de travail
- Identification des risques
- Evaluation des risques selon la gravité et la probabilité
- Définition des moyens de prévention actuels
- Définition de moyens de prévention nécessaires supplémentaires à mettre en place
- Faire vivre le document unique

Formateur

Angélique Quéту, formatrice et consultante en ressources humaines externalisée, travaille depuis sept ans en cabinet d'expertise comptable et accompagne ses clients dans la gestion du personnel, les ressources humaines, la création et la mise en place d'outils managériaux (DUERP, Accords d'entreprise, Décision Unilatérale de l'Employeur, Elections des délégués du personnel ...).

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements aux méthodes de motivation - certains exercices peuvent être filmés - identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail - un apport méthodologique est apporté afin que le participant dispose de référentiels directement applicables

Documents remis

Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.



Indicateur de performance

○ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes sous notre outil HSW-Formaeva. Elles sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à 2 mois).

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

○ En amont de la formation, **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orientation vers l'action de formation adaptée à son besoin.

○ A l'occasion des échanges, **un questionnaire** est complété et permet au conseiller d'identifier le parcours passé et les attentes du stagiaire afin de personnaliser et individualiser la formation. Une synthèse est ensuite remise au formateur, avant l'entrée en stage.

○ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est remis au candidat.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

○ Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

○ A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi Post Formation

○ **Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

Bilan pédagogique du stage

○ Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.